

# EXAMEN DES MÉDICAMENTS

Février, 2023



## KERENDIA® – un nouveau traitement pour l'insuffisance rénale chronique associée au diabète

L'insuffisance rénale chronique (IRC) se caractérise par une perte progressive et irréversible de la fonction rénale pendant plusieurs mois ou années. La principale cause de l'IRC est le diabète sucré de type 2 (DT2). Les patients atteints à la fois d'IRC et de DT2 présentent un risque accru de complications cardiaques, d'insuffisance rénale et de décès par rapport aux patients atteints uniquement du diabète. On estime que l'IRC coûte 40 milliards de dollars au système de santé canadien chaque année.

Pour les patients diabétiques atteints d'IRC, l'objectif principal du traitement est de réduire la progression des lésions rénales en optimisant le taux de sucre dans le sang et la pression artérielle. Outre les modifications au mode de vie, les lignes directrices cliniques recommandent un traitement par un inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA) ou un antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II (ARA II) pour réduire la pression artérielle. Pour les patients dont le taux de sucre dans le sang n'est pas contrôlé par des traitements conventionnels et dont la fonction rénale est normale ou présente une altération modérée, on recommande un traitement supplémentaire par un inhibiteur du cotransporteur sodium-glucose de type 2 (SGLT2). Cependant, malgré les traitements standard actuels, le risque de complications cardiaques et rénales reste élevé chez ces patients.

Kerendia® possède un mécanisme d'action unique qui bloque le récepteur des minéralocorticoïdes, un récepteur souvent suractivé chez les patients atteints d'IRC et de diabète, ce qui entraîne une inflammation du cœur et des reins. Les essais cliniques ont démontré que lorsque Kerendia® est utilisé comme traitement d'appoint, le médicament était associé à une réduction du risque de lésions rénales, de complications cardiaques et de décès attribuables à des maladies du cœur chez les patients atteints d'IRC et de DT2.

Afin de s'assurer que Kerendia® soit utilisé comme traitement d'appoint, il sera soumis à une autorisation spéciale pour les groupes SécuritéIndemnité souscrits aux formulaires gérés.



Nom du médicament	Kerendia®
Ingrédients du médicament	Finérénone
Coût annuel estimé	1 219 \$
Détails de la couverture	Autorisation spéciale pour les formulaires gérés Couverture complète pour les formulaires ouverts

#### Références :

1. Monographie du produit Kerendia. Bayer Inc. Octobre 2022.
2. KDIGO 2012 Clinical Practice Guideline for the Evaluation and Management of Chronic Kidney Disease.

SécuritéIndemnité Inc. se réserve le droit de modifier en partie, ou en totalité, ses directives relatives à l'autorisation spéciale.

©2023 SécuritéIndemnité Inc.

